

Ministry of Tourism, Culture  
and Gaming  
Minister

Ministère du Tourisme, de la Culture et  
des Jeux  
Ministre

6<sup>th</sup> Floor  
438 University Avenue  
Toronto, ON M7A 2A5  
Tel: 416 326-9326

6<sup>e</sup> étage  
438, avenue University  
Toronto (Ontario) M7A 2A5  
Tél.: 416 326-9326



M. Jim Warren

Président du conseil d'administration  
Société des loteries et des jeux de l'Ontario  
4120, rue Yonge, bureau 500  
Toronto (Ontario)  
M2P 2B8

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités du gouvernement pour la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (OLG) pour 2025-2026.

Les organismes provinciaux font partie intégrante du gouvernement; ils doivent agir dans le meilleur intérêt de la population de l'Ontario et s'assurer d'optimiser les ressources pour les contribuables. Ils sont également tenus de respecter les politiques et les directives gouvernementales.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes provinciaux sont tenus d'harmoniser leurs buts, leurs objectifs et leurs orientations stratégiques avec les priorités et les orientations du gouvernement. À titre de président du conseil, vous devez veiller à ce que le plan d'entreprise d'OLG soit en phase avec les plans de l'organisme et réponde aux attentes et aux priorités du gouvernement ci-dessous, et à ce que les progrès et les réalisations soient présentés dans votre rapport annuel. La conformité à ces exigences fait chaque année l'objet d'un rapport au Conseil du Trésor ou au Conseil de gestion du gouvernement.

La présente lettre énonce mes attentes à l'égard d'OLG pour 2025-2026, qui consistent à ce qu'OLG soit novatrice, viable et responsable en adhérant aux orientations suivantes :

### **Innovation**

1. Simplifier les interactions avec les clients.
2. Élargir et optimiser l'offre de services numériques.
3. Améliorer la satisfaction des clients.
4. Communiquer à ApprovisiOntario, sur demande, les données relatives aux dépenses et à la planification des achats, aux ententes contractuelles et aux relations avec les fournisseurs afin de faciliter la prise de décisions fondées sur des données.

## **Viabilité**

5. Renforcer la prestation des services publics en optimisant la capacité organisationnelle et en affectant les ressources existantes aux secteurs prioritaires.
6. Utiliser les ressources publiques de manière efficace.
  - a) Mener ses activités en fonction de l'enveloppe financière accordée à l'organisme.
  - b) Gérer de manière prudente et responsable le nombre d'employés. Si un organisme a besoin d'une augmentation importante de sa main-d'œuvre, il doit soumettre au ministre pour approbation un plan de ressources humaines justifié par les priorités du gouvernement et/ou le mandat de l'organisme.

## **Reddition de comptes**

7. Élaborer et communiquer des mesures de rendement axées sur les résultats pour suivre et mesurer efficacement le rendement.
8. Protéger les données des personnes, des entreprises et des organismes en gérant activement les données et la cybersécurité et en signalant les utilisations de l'intelligence artificielle.
9. Signaler tous les risques élevés, y compris les plans d'atténuation en vigueur.
10. Harmoniser les politiques de travail hybride avec la fonction publique de l'Ontario (FPO) et déterminer et évaluer les possibilités d'optimisation des bureaux afin de réduire l'empreinte immobilière et trouver des réductions de coûts.
  - a) Collaborer avec le ministère de l'Infrastructure (INF) pour repérer des occasions pour les locaux à bureaux.
  - b) Suivre la Directive sur les biens immobiliers du CGG et les normes liées à l'aménagement de locaux à bureaux modernes de la FPO.
11. Élaborer et promouvoir des initiatives relatives à la diversité et l'inclusion qui favorisent un milieu de travail diversifié, équitable, inclusif, accessible et sans racisme.
12. Accroître les revenus non gouvernementaux et non tirés de frais, sous forme de profit net revenant à la Province, par un pourcentage qui sera déterminé par le ministre en consultation avec le président du conseil.

Il s'agit des engagements gouvernementaux pour les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour plus de renseignements sur chaque priorité et les mesures de rendement connexes qui peuvent être utilisées si aucune mesure n'est actuellement en vigueur.

Je vous fais également part des priorités qui sont propres à OLG.

1. Poursuivre l'élaboration et l'exécution d'initiatives qui favorisent la compétitivité du marché, l'efficacité opérationnelle et la production de revenus.

2. Avec le soutien du ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux, élaborer un nouveau plan stratégique visant une croissance commerciale innovatrice et responsable qui s'harmonise clairement avec l'orientation stratégique et les priorités du gouvernement.
3. Continuer de collaborer avec la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario pour assurer le respect de la réglementation et des normes applicables au jeu.
4. Travailler avec Jeux en ligne Ontario pour adopter une approche gouvernementale coordonnée à l'égard du jeu responsable, d'un programme d'autoexclusion centralisé et des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent.
5. Achever le processus d'approvisionnement pour Windsor Casino en mettant à profit les capitaux et l'expertise du secteur privé et en accroissant les revenus pour la Province.
6. Continuer de travailler avec le gouvernement et les partenaires de l'organisme pour examiner et matérialiser les occasions de réduire les formalités administratives afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'atténuer le fardeau administratif pour les clients et les exploitants, y compris les occasions d'améliorer le partage d'informations, s'il y a lieu, tout en respectant les exigences des lois et des règlements et les directives gouvernementales.
7. Continuer de travailler avec le gouvernement pour entretenir les relations avec les partenaires des Premières Nations, y compris l'Ontario First Nations Limited Partnership, afin de continuer d'améliorer le partage d'informations et poursuivre les discussions de bonne foi au sujet du partage des revenus et d'autres priorités.
8. Continuer de collaborer avec le secteur des courses de chevaux afin d'élaborer une approche dirigée par le secteur visant à atteindre l'auto-suffisance.
9. Continuer de soutenir l'objectif du gouvernement de stimuler la croissance économique dans la région de Niagara.

Je serais ravi de discuter de ces priorités durant notre prochaine rencontre. J'ai hâte de savoir comment vous en tiendrez compte dans le plan d'affaires de votre organisme, ainsi que dans ses activités courantes.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues du conseil, de votre engagement continu envers OLG. Votre travail et votre soutien constant sont précieux, tant pour notre gouvernement que pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Creed Atkinson, chef de cabinet du ministre du Tourisme, de la Culture et des Jeux, à [Creed.Atkinson@ontario.ca](mailto:Creed.Atkinson@ontario.ca).

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stan Cho', with a stylized, cursive script.

L'honorable Stan Cho  
Ministre du Tourisme, de la Culture et des Jeux

c : Duncan Hannay, président et chef de la direction, Société des loteries et des jeux de l'Ontario  
Nancy Kennedy, sous-ministre, ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux  
Creed Atkinson, chef de cabinet, ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux  
Maureen Johnson, sous-ministre adjointe par intérim, division des Jeux, ministère du Tourisme, de la Culture et des Jeux

Pièce jointe : Tableau des priorités gouvernementales pour le secteur des organismes